
Compte rendu réunion conseil municipal du

25 juillet 2019

SAULNIÈRES 35

jeudi 25 juillet 2019, 19 heures 30

Étaient présents : MM. DENIEL F. PHÉLIPPÉ J. AREND M. BARRÉ B.(20h) ANTIN S.(20h55) LEFEBVRE A. LEBEAU C. GOUVERNEUR G

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : MM.

Absent(s) excusé(s) : MM VALOIS D. BABIN L. ESNAULT J-L.(pouvoir à Le Guehenec L). ROULLEAU G.

2019048

Renouvellement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue des Paludiers et le long du ruisseau de l'étang nouveau

2019049

Convention mise à disposition agent bibliothèque par la commune de Pancé

2019050

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 400 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation des réseaux d'eaux usées s'inscrivant dans le cadre de la sous-enveloppe Aqua Prêt. Budget assainissement

2019051

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 650 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'aménagement de la RD 777 à Saulnières. Budget commune

2019052

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 250 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'un restaurant à Saulnières. Budget restaurant.

2019053

Virement de crédits budget commune DM 20192

2019054

Recettes provenant du produit des amendes de police

2019055

Vente de la maison 5 rés des Rosiers

2019056

Tarifs cantine garderie rentrée 2019-2020

2019057

Règlement du Columbarium et du jardin du souvenir

2019058

Cimetière : tarif pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir

2019059

Enedis : dépose ligne Hta sortie bourg vers Le Sel

Renouvellement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales rue des Paludiers et le long du ruisseau de l'étang nouveau

- Suite à l'appel d'offres lancé le 04 juin 2019 pour le renouvellement des réseaux assainissement et eaux pluviales, M le Maire relate le déroulement de l'ouverture des plis et expose le choix de la CAO en fonction des critères demandés et des prix proposés. La CAO propose de retenir l'entreprise Plançon-Bariat de La Guerche de Bretagne.

Lots	Entreprises	Adresse	H.T.
1	Plançon Bariat	La Guerche de Bretagne 35	500 726.00 €
2	Cise TP	Ladevan 56	585 380.25 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- **d'entériner** le choix de la Commission d'Appel d'Offres et de confier le marché de renouvellement des réseaux assainissement et eaux à l'entreprise Plançon Bariat pour un montant HT de 500 726.00 €.

2019049

Convention mise à disposition agent bibliothèque par la commune de Pancé

Vu l'accord de M. Mathilde Chicaud d'être recrutée sur la commune de Pancé en tant qu'agent de bibliothèque, Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition par la commune de Pancé de Mathilde Chicaud en vue d'exercer les fonctions d'agent de bibliothèque. (convention annexée à la présente délibération).

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- **approuve** la convention de mise à disposition de Mathilde Chicaud par la commune de Pancé à raison de 12h sur la commune de Saulnières et 11 heures sur la commune de La Couyère,
- **autorise** Mr le Maire à signer cette convention ci annexée.

2019050

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 400 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation des réseaux d'eaux usées s'inscrivant dans le cadre de la sous-enveloppe Aqua Prêt. Budget assainissement

Le Conseil municipal de Saulnières, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DÉLIBÈRE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt pour un montant total de 400 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL Aqua-Prêt

Montant : 400 000 euros

Durée d'amortissement : 40 ans

Périodicité des échéances : *Annuelle*

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : *Prioritaire*

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- **autorise le Maire, Laurent Le Guehennec** délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

2019051

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 650 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'aménagement de la RD 777 à Saulnières. Budget commune

Le Conseil municipal de Saulnières, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 650 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL

Montant : 650 000 € euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 à 12 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,04 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- = **autorise** le Maire, Laurent Le Guehennec délégué dument habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

2019052

Réalisation d'un Contrat de Prêt Secteur Public Local d'un montant total de 250 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'un restaurant à Saulnières. Budget restaurant.

Le Conseil municipal de Saulnières, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 250 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL

Montant : 250 000 € euros

Durée de la phase de préfinancement : 3 à 12 mois

Durée d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,04 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- = **autorise** le Maire, Laurent Le Guehennec délégué dument habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

2019053

Virement de crédits budget commune DM 20192

Monsieur le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2019 sont insuffisants, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) - 0026 : Terrains nus	12 000.00		
21318 (21) - 0036 : Autres bâtiments publics	-12 000.00		
Total Dépenses	0.00	Total Recettes	0.00

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- = **accepte** les virements ci-dessus.

2019054

Recettes provenant du produit des amendes de police

Vu la décision de la Préfecture par laquelle la commune de Saulnières a été retenue pour la réalisation d'aménagements de sécurité sur la RD 777 et la RD 293

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- = **accepte** la somme proposée soit 18 437.00 €
- = **s'engage** à réaliser les travaux subventionnés dans les plus brefs délais

2019055

Vente de la maison 5 rés des Rosiers

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que M. Mademoiselle LERICHE Elodie, domiciliée 3 rue Armand Jouault 35150 JANZE est prête à acheter ce lieu pour un montant de 75 000 € net vendeur.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- = **accepte** la cession de la propriété immobilière située au 5 résidence des rosiers à Saulnières 35 comprenant une maison et un terrain à M. pour un montant de 75 000 €uros (soixante quinze mille euros) net vendeur.
- = **dit** qu'un document d'arpentage sera effectué
- = **autorise** le Maire à signer tout acte, administratif ou notarié, à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette affaire

2019056

Tarifs cantine garderie rentrée 2019-2020

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- = **maintien** les tarifs [cantine : 3.20 € le repas - garderie : 0.60 € la 1/2h, 3.00 € le ¼ heure après 18h45.] pour la rentrée scolaire 2019-2020.

2019057

Règlement du Columbarium et du jardin du souvenir

Il est proposé au Conseil municipal de valider le règlement de l'espace cinéraire du cimetière qui lui est présenté par Monsieur le Maire : columbarium et jardin du souvenir

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- = **accepte** le règlement de l'espace cinéraire annexé à la présente délibération.

2019058

Cimetière : tarif pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- = **décide** de fixer un tarif pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir à compter du 01 juillet 2019 soit 100 €.

2019059

Enedis : dépose ligne Hta sortie bourg vers Le Sel

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le chiffrage pour la dépose de la ligne HTa entrée bourg (Le Sel).

Le coût s'élève à 35623.17 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **donne** son accord de principe pour ces travaux.